



## VEILLE JURIDIQUE

**Une rumeur circule concernant notre société. Il se dit que la société AFIRM SAS va cesser son activité. Cette nouvelle est FAUSSE et infondée. Soyez convaincus que la Société de conseil AFIRM SAS est toujours présente sur le terrain et qu'elle est plus active et volontaire que jamais.**

### Un outil d'aide à la mise en place d'un accord d'intéressement

Afin d'aider les entreprises qui souhaitent mettre en place un accord d'intéressement, l'Urssaf, le ministère du Travail et le ministère de l'Économie et des Finances s'associent pour proposer un nouvel outil en ligne : [Mon-interessement.urssaf.fr](http://Mon-interessement.urssaf.fr). Ce site contient des informations pratiques sur la création de l'accord, son contenu, sa négociation et son renouvellement. De plus, il permet d'accéder aux services suivants : un calendrier personnalisable des grandes étapes à respecter pour la mise en place d'un accord d'intéressement ; un simulateur de calcul de l'intéressement ; un générateur d'accord d'intéressement avec une aide à la complétude des informations selon un déroulé didactique de questions posées à l'utilisateur.

Ministère du travail, « Employeurs Un outil d'aide à la rédaction et à la conclusion d'un accord d'intéressement », 3 août 2020

### Attaques par rançongiciels : publication d'un guide

Les cyberattaques par rançongiciels se multiplient depuis le début de l'année et touchent toutes les catégories d'entreprises dans le secteur privé et public. L'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), en partenariat avec la DACG (Direction des Affaires criminelles et des grâces), a élaboré un guide pour sensibiliser les acteurs économiques à ce risque spécifique. Ce guide présente des bonnes pratiques préventives et réactives face aux rançongiciels. *Attaques par rançongiciels, tous concernés – Comment les anticiper et réagir en cas d'incident ? ANSSI, sept 2020*

### Plan de relance : publication d'un guide à destination des entreprises industrielles

Le Gouvernement vient de publier un guide rassemblant les dispositifs d'aide et d'accompagnement mobilisables par les entreprises industrielles pour la relance. Ce guide divisé en 8 thématiques expose notamment les dispositifs mobilisables en matière d'aide au financement, de transition numérique et écologique, de soutien à l'innovation, de développement de nouvelles productions en France, etc. Des guides reprenant les dispositifs spécifiques à chaque Région vont progressivement paraître.

*Les dispositifs à destination des entreprises industrielles, Ministère de l'économie, des finances et de la relance, septembre 2020*

### Port du masque : publication d'un questions-réponses

Le questions-réponses communique concernant le nombre de masques devant être fourni, le port du masque pour les personnes guéries du Covid-19, la possibilité de sanctionner le salarié en cas de manquement. En intégrant les dispositions relatives à l'obligation et les circonstances du port du masque dans le règlement intérieur (ou note de service), elles deviennent opposables aux salariés. Ainsi en cas de non-respect, un salarié peut être sanctionné.

*Ministère du Travail, protocole national et questions-réponses, 10 septembre 2020*

### Espace Des Employeurs et des Financeurs : un espace pour abonder le CPF des salariés

Depuis le 3 septembre 2020, les employeurs peuvent gérer les abondements du CPF de leurs salariés en ligne via un nouvel espace du site Mon Compte Formation. Les entreprises peuvent ainsi désormais attribuer des dotations en ligne et participer au projet de formation de leurs salariés via EDEF : Espace des Employeurs et des Financeurs. 4 types de versements sont possibles : Dotation volontaire pour participer au financement d'un projet de formation ; Droits supplémentaires pour mettre en œuvre un accord collectif prévoyant une alimentation plus favorable ; Droits correctifs pour verser les droits correctifs liés à l'absence d'entretien professionnel ; Dotation salariés-licenciés pour verser les droits à la formation liés à un licenciement encadré par un accord de performance collective.

### RGPD : la charte des contrôles de la CNIL

La CNIL a publié une charte afin d'assurer une plus grande transparence sur les contrôles relatifs à l'application du RGPD. La charte rappelle les pouvoirs des agents de la CNIL, les droits et obligations des organismes faisant l'objet d'un contrôle, le déroulement et l'issue du contrôle. *Charte des contrôles de la CNIL Version du 5 août 2020*

**Accompagnement des systèmes de management, évaluation des risques professionnels, dossiers ICPE, actions de formation, communication et dialogue social, RSE...**

**AFIRM vous accompagne selon vos besoins. Contactez AFIRM.**

ACCOMPAGNEMENT - FORMATION - INGENIERIE - RESSOURCE HUMAINE - MANAGEMENT DES RISQUES  
SAS AFIRM - Capital 8000.00 € - RCS TOULON 451 327 829 Code APE : 7022Z

[contact@afirm-conseil.fr](mailto:contact@afirm-conseil.fr) - [www.afirm-conseil.fr](http://www.afirm-conseil.fr)

PROVENCE MEDITERRANEE	AUVERGNE RHONE ALPES
372, Chemin du Val doux 83200 TOULON Siret n° 451 327 829 00011	10, montée de CHANTEMULE - 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE Siret n° 451 327 829 00029
<b>04 94 24 44 52</b>	<b>04 71 61 02 03</b>